



Doc. 13060
30 novembre 2012

Droits de l'homme et tribunaux des affaires familiales

Amendement¹ n° 2

Dans le projet de résolution, paragraphe 4, supprimer le mot « biologiques ».

Note explicative

Amendement de conséquence de l'amendement similaire portant sur le paragraphe 1 du projet de résolution.

Déposé par:

ROUQUET René, France, SOC
BATAILLE Christian, France, SOC
GRELIER Estelle, France, SOC
LE DÉAUT Jean-Yves, France, SOC
LONCLE François, France, SOC
TERRIER Gérard, France, SOC

1. 2012 - Commission permanente de novembre

